



COMMISSION STRATEGIE (CS)
PAPU/CS/GIP/01/2022 - Doc N°3

GRUPE DE TRAVAIL INVESTISSEMENTS ET PROJETS
15 JUI 2022 (MODE VIRTUEL)

PLAN D'ACTION DU GROUPE DE TRAVAIL INVESTISSEMENTS ET PROJETS POUR LA PERIODE 2022-2025

N°	QUESTION A TRAITER	ETAPE A FRANCHIR	OBJECTIF	PERIODE	INDICATEUR CLE DE PERFORMANCE (ICP)	RESPONSABLE
1.	Réalisation d'évaluations analytiques sur la rentabilité et la durabilité des investissements	i. Identification de domaines potentiels d'investissement pouvant générer un retour sur investissement positif	Identifier les domaines potentiels d'investissement identifiés et assurer un portefeuille d'investissement équilibré pour l'Union	T 3 2022	Rapport sur les domaines identifiés	Groupe de travail/ Secrétariat général
		ii. Solidification des investissements de l'Union à tout moment pertinent et revue de tous les investissements entrepris en termes de profil de rendement-risque	Aider l'Union à investir dans des projets pouvant générer un retour sur investissement positif en tenant compte de tous les risques nécessaires	T 4 2022	Rapport d'évaluation des investissements rédigé	Groupe de travail/ Secrétariat général
		iii. Pérennité des projets/investissements identifiés à l'aide d'outils appropriés tels que la valeur nette actualisée (VNA), le taux de rendement interne et la période de retour sur investissement, entre autres	Sélectionner et identifier des projets/investissements durables à l'aide d'outils appropriés tels que la valeur nette actualisée (VNA), le taux de rendement interne et la période de retour sur investissement ;	T 4 2022	Rapport d'évaluation des investissements soumis	Groupe de travail
		iv. Déterminer la nature et l'ampleur	Démontrer l'impact financier et socio-	T 1 2023	Rapport d'évaluation	Groupe de travail/

		des avantages socio-économiques d'un projet/investissement et déterminer l'impact financier et économique pour les parties prenantes	économique pour les parties prenantes du projet/investissement sélectionné		d'impact soumis à la CS	Secrétariat général
		v. Évaluer le climat d'investissement et analyser l'impact potentiel des modifications des réglementations étrangères et nationales ainsi que des politiques d'investissement	Analyser et comprendre le climat d'investissement à l'aide d'outils de gestion stratégique tels qu'une analyse PESTEL	T 1 2023	Rapport sur le climat d'investissement soumis à la CS	Groupe de travail/ Secrétariat général
		vi. Recevoir et analyser les rapports d'évaluation de projet et orienter le Secrétariat général de manière appropriée	Veiller à ce que des exercices réguliers d'évaluation de la performance des projets en cours soient effectués	Tous les six mois	Rapport d'évaluation rédigé et soumis à la CS	Groupe de travail/ Secrétariat général
		vii. Évaluer les investissements par rapport aux cinq critères de base en matière d'investissement, à savoir la sécurité du capital, un bon rendement, un risque acceptable, la liquidité et l'appariement des actifs aux passifs	Effectuer une évaluation correcte du projet ou de l'investissement à l'aide de critères connus	T 2 2023	Rapport d'évaluation	Groupe de travail/ Secrétariat général
2.	Suivi et Evaluation des projets ou investissements	viii. Proposer des modèles de cadres de suivi et d'évaluation (S&E) pour les projets et évaluer de façon continue l'adéquation des cadres de suivi et d'évaluation (S&E) existants pour les projets	Veiller l'élaboration et à l'utilisation d'un cadre de suivi et d'évaluation (S&E) pour les projets	T 2 2023	Modèle de cadre de suivi et d'évaluation (S&E) élaboré et soumis à la CS	Groupe de travail/ Secrétariat général
		ix. Surveiller le rendement des investissements/actifs et l'équilibre entre le risque et le rendement des investissements de l'Union	Assurer que le rendement des investissements/actifs et l'équilibre entre le risque et le rendement des investissements de l'Union soient régulièrement réalisés	T 3 2023	Rapport sur le rendement des investissements/actifs etc. d'évaluation rédigé et soumis à la CS	Groupe de travail/ Secrétariat général

		x. Examen de la performance du portefeuille d'investissement de l'Union et évaluation les différents types de risques et les mesures d'atténuation prises	Veiller à ce que l'évaluation des risques dans l'ensemble du portefeuille de l'Union soit effectuée	T 4 2023	Le rapport de gestion des risques est rédigé et soumis à la CS	Groupe de travail/ Secrétariat général
3.	Gestion et partage des connaissances	xi. Résumer les rapports sur les opportunités d'investissement et en faire rapport à la Commission Stratégie	Veiller à ce que les rapports sur les opportunités d'investissement soient rédigés et présentés	Tous les trois mois	Rapports sur les opportunités d'investissement rédigés et soumis à la Commission Stratégie	Groupe de travail/ Secrétariat général
		xii. Proposer et orienter par rapport l'organisation d'ateliers de sensibilisation des parties prenantes sur les opportunités d'investissement	Organiser pour l'Union, des séances de sensibilisation des parties prenantes sur les opportunités d'investissement	Autant que nécessaire	Ateliers de sensibilisation	Groupe de travail/ Secrétariat général
4.	Politique de travail en matière de gestion des projets	xiii. Veiller à ce qu'une politique de gestion de projet soit en place pour les projets de valeur de l'Union afin de guider la conception, le lancement, la planification, l'exécution, le contrôle et la clôture des projets.	Assurer la disponibilité d'une politique de gestion des projets de l'Union	T 1 2024	Une politique de gestion de projet est rédigée	Groupe de travail/ Secrétariat général